



**CONCERTATION SUR LE PROJET D'AMENAGEMENT ET DE  
DEVELOPPEMENT DURABLE (PADD)**

**COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA REUNION DU 12 OCTOBRE 2004**

M. le Maire avait invité le 12 octobre 2004 un certain nombre d'associations, dont l'ASCAVIE, à une réunion de présentation du « Projet d'Aménagement et de Développement Durable » (PADD) de la commune.

Le cabinet conseil en charge du projet l'a présenté tel qu'il figure dans le document distribué début octobre dans les boîtes aux lettres, en précisant qu'il avait pour but d'exposer l'expression politique de la volonté municipale d'aménagement et d'urbanisme pour les années à venir.

De nombreuses associations se sont exprimées sur le projet, beaucoup des remarques étant de même nature que celles de l'ASCAVIE.

Au titre de l'ASCAVIE, nous avons salué la qualité graphique du document distribué et les « orientations générales » qui rejoignent les objectifs de l'association, qu'il s'agisse de « protéger l'ensemble des patrimoines paysager et bâti », de « maîtriser la constructibilité » et de « ne pas laisser la commune envahie par des trafics de transits provenant de la surcharge de la RN 20 ». Nous avons en particulier noté le souhait de « la suppression de la "déviation de Leuville" et, par là, la protection intégrale de site de la Chartre, au nord de la Francilienne ».

En revanche, nous avons questionné M. le Maire sur certains éléments qui nous ont paru incohérents, en particulier :

- l'absence de vision de l'aménagement au-delà des strictes limites géographiques de la commune (en particulier rien au niveau de l'intercommunalité) ;
- l'absence de tout document relatif à la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP), pourtant annoncée comme faisant l'objet d'une « étude conjointe et parallèle », et qui devrait logiquement éclairer le PADD ;
- la volonté d'étendre l'urbanisation du centre ville dans sa partie la plus sensible au regard du patrimoine exceptionnel qu'il représente, ce qui risque de lui faire perdre à tout jamais son caractère de village historique et pittoresque ;
- l'absence de tout plan pour faciliter et/ou dévier la circulation automobile du Centre ;
- la création d'une nouvelle route pour raccorder la Francilienne à la RD 46. Sachant qu'il est prévu de transformer la RN 20 en voie rapide d'Arpajon à la Francilienne et en un boulevard urbain entre la Francilienne et le raccordement à l'A10, une telle route serait une catastrophe car elle reporterait sur la commune, et en particulier à l'ouest de Guiperreux, une partie de l'actuel trafic de la RN 20.

**Nous avons obtenu en réunion que le projet de ZPPAUP (orientations générales) nous soit communiqué avant que l'actuelle phase de concertation sur le PADD ne s'achève.**

Nous avons précisé que nous prévoyons de réunir les adhérents de l'ASCAVIE en assemblée générale entre le 15 et le 20 novembre, c'est-à-dire après les vacances scolaires de fin octobre et la semaine du 11 novembre, pour prendre une position officielle et argumentée sur le projet de PADD.